

Crise structurelle du système de production agricole et crise de la dépendance alimentaire comme phénomène durable en Algérie

Résumé

Deux phénomènes symétriques et liés en nette croissance dans le temps, caractérisent le fonctionnement du système agricole en Algérie. La dialectique de l'évolution des structures agraires telles que définies par la politique agricole d'ensemble et par les différentes réformes agraires, sur longue période, n'a pas débouché sur le résultat économique escompté : la hausse de la production et la satisfaction du besoin social, sur une base endogène (interne). Ce besoin social est exprimé par les différentes strates sociales et les différents agents économiques qui constituent ensemble la structure sociale du pays, donc de la demande sociale, de production et de consommation. Cela a induit des phénomènes pervers et insidieux qui entravent toute politique économique de relance de la croissance et du développement. Une dépendance alimentaire et agricole dont le coût économique et social est très lourde. Conséquence logique de cette démarche tatillonne. L'Algérie comme importateur net de produits alimentaires est fragilisé et cette situation est lourde de conséquences à terme pour le pays. L'insertion dans l'économie mondiale et dans la division internationale du travail agricole.

Farid BOUKERROU

Samira DJAALAB

Faculté des sciences économiques
Université Constantine 2
(Algérie)

ملخص

يتميز تشكيل النظام الزراعي الجزائري بوجود ظاهرتين مترابطتين ومتناظرتين في التطور الزمني. إن جدلية تطور الهياكل الزراعية كما عرّفها السياسة الزراعية برمتها والإصلاحات الزراعية المختلفة على المدى الطويل لم تؤدي إلى النتيجة الاقتصادية المنتظرة: ارتفاع الإنتاج وإشباع الحاجات الاجتماعية على أساس داخلي. هذه الحاجات الاجتماعية التي تعبر عنها جميع الشرائح الاجتماعية ومختلف المتعاملون الاقتصاديون الذين يكوّنون مع الهيكل الاجتماعي للبلد وكذلك الطلب الاجتماعي الاستهلاكي والإنتاجي.

Introduction

Discourir sur la question de la dépendance alimentaire, c'est rendre compte de trois phénomènes apparemment disjoints mais nécessairement liés. Pour comprendre la complexité du phénomène et permette de rendre compte de l'unité de l'analyse et de la cohérence de la démarche. La pertinence des résultats et de la validité des conclusions ainsi dégagées sont l'aboutissement de ce travail.

Méthodologiquement il s'agit de se poser la question de savoir pourquoi la dépendance alimentaire existe elle. Quelles sont les raisons logiques et historique pour lesquelles une nation indépendante politiquement se voit

كل ذلك أدى إلى ظواهر خطيرة تقلص من فعالية السياسة الاقتصادية. للتبعية الغذائية والزراعية كلفة اقتصادية واجتماعية جد مرتفعة. تلك هي النتيجة المنطقية لهذه السياسات الفاشلة. الجزائر كبلد مستورد صافي للمنتجات الغذائية يضعف عام بعد عام. الاندماج في الاقتصاد العالمي والتقسيم الدولي للعمل الزراعي القديم والجديد هو رهان مستقبل البلد.

dépendre économiquement de centres de décision étrangers (importation de produits vivriers).

Dans le cas de l'Algérie, il faut démontrer que la dépendance alimentaire, n'est pas un épiphénomène. Cette dépendance est un prolongement naturel de la crise agricole systémique qui sévit dans le pays tout au long de son histoire.

La dépendance alimentaire est un phénomène durable en Algérie. Elle caractérise l'articulation de l'économie nationale au système de l'économie mondiale.

Il s'agit de savoir pourquoi une nation perd la maîtrise et le contrôle de son alimentation. La perte de la maîtrise de la production de ses cultures vivrières stratégiques, nécessaires à sa population. Le recours à des importations massives et coûteuses de pays étrangers qui maîtrisent technologiquement le cycle de production végétal et animal. A titre d'exemple on peut citer le cas des semences sélectionnées, les cultures hors sol, le blé hybride, les organismes génétiquement modifiés (OGM), la modification du patrimoine génétique des animaux et des végétaux. Ceci pour assurer la croissance rapide des organismes vivants et donc assurer leur rentabilité économique.

L'agriculture capitaliste qui recourt au progrès technique sous toutes ses formes pour relever les rendements et développer la productivité est devenue le modèle de base et l'archétype dominant à l'échelle mondiale. Modèle productiviste que l'on retrouve aussi bien dans les sociétés avancées et les sociétés moins développées.

Pourquoi ces sociétés en voie de développement perdent irrémédiablement leur savoir technique ancestral qui a fait ses preuves de génération en génération (adaptation des récoltes aux conditions climatiques et au relief) pour adopter un modèle exogène dans les effets négatifs sur la persistance de la « la crise agricole et alimentaire nationale ». Crise qui altère les conditions de la production et de la reproduction de l'équilibre alimentaire. La dépendance alimentaire et l'insécurité alimentaire dans les régions vulnérables que sont les pays en voie de développement dont l'Algérie.

Le deuxième axe de recherche concerne bien évidemment l'analyse des structures agricoles internes et des politiques agraires qui sont mises en application par les autorités politiques (principal agent économique en Algérie) en vue de corriger et d'améliorer la situation agro-alimentaire du pays.

Il faut donc interroger l'espace agricole pour voir historiquement quelles sont les limites et les dysfonctionnements des différentes réformes chronologiques introduites dans le milieu rural et paysan. L'objectif étant de relever le niveau de la production pour assurer l'autosuffisance, l'indépendance, et la sécurité alimentaire.

Ces réformes agro-alimentaires sont-elles oui ou non atteintes leurs objectifs déclarés. Ces réformes ont-elles atteint leurs buts ou au contraire éprouvent-elles des difficultés

structurelles à les atteindre. Une nouvelle régulation économique de ce secteur, pivot de l'économie nationale est donc nécessaire.

Le troisième axe concerne le bilan statistique et chiffré de cette dépendance. Le coût économique et financier engendrés par cette Dépendance et leurs conséquences sur la position monétaire extérieure de l'état Algérien alourdit la balance des paiements. En dernier ressort il faut voir l'articulation du secteur agricole Algérien au complexe agroalimentaire multinational dominant à l'échelle mondiale.

L'Algérie pourra t'elle mettre en place des mécanismes et une politique Agraire en mesure de redresser la situation alimentaire et relever le niveau de la production nationale. La réussite de sa politique agraire lui permettra de participer à l'échange mondial des produits agro-alimentaires en tant que pays exportateur de produits vivriers excédentaires. Selon ce modèle l'Algérie importera des produits agricoles pour lesquels elle enregistre des déficits (spécialisation agricole internationale) qui

ne prêtent pas à conséquence, selon le principes des avantages comparatifs relatifs de D. Ricardo ou les avantages absolus d'A. Smith.

Cela lui permettra d'avoir une balance commerciale agricole excédentaire du moins équilibrée. L'Algérie se dégagera des pressions internationales qui pèsent sur chaque nation déficitaire et vulnérable (aide liée) et de réalisera son autonomie et indépendance alimentaire.

L'Etat comme agent économique dominant la sphère économique dans son ensemble (industrie, agriculture, services) et définit la propriété juridique sur l'ensemble des moyens de production et de reproduction du système économique assoit sa domination de fait sur l'ensemble des rouages et mécanismes économiques.

L'Etat s'est donné les moyens d'intervenir dans le secteur agricole pour le réorganiser en profondeur et lui faire atteindre des objectifs macro- économiques stratégiques. La réorganisation de la structure foncière à travers les différentes réformes agraires introduites vise la réalisation de cet objectif.

Il s'agit de faire jouer à l'agriculture son rôle fondamental qui est de :

Assurer la fonction de production et de reproduction de la force de travail agricole et celle employée dans l'industrie, la mobilité Inta sectorielle de la force de travail est le pivot de l'industrialisation du pays.

-Assurer l'alimentation en quantité et en qualité de la population dans sa globalité et assurer une ration alimentaire équilibrée en fonction des normes et standards des organisations internationales (OMS).

-Dégager des excédents agricoles en développant la productivité et les rendements dans le secteur agricole. Dégager un volume d'exportation, pour entretenir des courants d'échange international en faveur du pays (balance agricole excédentaire). Avoir des coûts comparatifs avantageux et ainsi tirer profit de la nouvelle division agricole internationale du travail.

-Assure des relations ville-campagnes plus dynamiques en permettant à l'agriculture d'écouler ses excédents sur les marchés urbains et périurbains. Absorber

les excédents industriels lui permettant d'introduire le progrès technique nécessaire à l'amélioration du niveau des forces productives sectorielles et de réaliser le progrès social dans les campagnes et le monde rural.

-Les échanges croisés intersectoriels entre l'agriculture et l'industrie sont une condition sine qua non du développement harmonieux de l'appareil de production national dans sa globalité.

Tel sont les objectifs assignés au secteur agricole. Ces intentions sont confirmées par la politique agricole retenue et les différents plans nationaux de développement mis en œuvre en Algérie, cependant entre le discours théorique et la réalité il y a un grand fossé.

Première réforme

Un premier constat est de dire que l'agriculture nationale tout au long de son développement historique n'a pas connu un développement linéaire. Le développement saccadé (réforme et contre réformes) est une constante de son histoire. L'autorité publique pendant toute cette période, a introduit quatre réformes structurelles, visant à modifier le paysage agricole. L'état en essayant de dépasser tous les goulets d'étranglement dans ce secteur stratégique était censé à chaque fois améliorer la situation. Une insuffisance de la production en termes de production végétale et animale était toujours manifeste et ce en quantité et en qualité,

Il s'agit de la première réforme mise en application en Algérie pendant la période postcoloniale, connue sous le vocable de l'autogestion. Elle visait la refonte et la continuité des structures agraires héritées de la colonisation. Elle vise la constitution d'un domaine agricole public sous l'autorité quasi exclusive de l'Etat qui monopolise l'ensemble des fonctions économiques, allant du financement, de l'approvisionnement en intrants (inputs industriels) et de la commercialisation du produit agricole, et à la détermination autoritaire des prix en vigueur sur les marchés de consommation.

Le droit régalien de l'état portait aussi sur la propriété éminente de la terre. Exclusion de l'accès à la propriété foncière d'une frange importante de la paysannerie dépourvue ou insuffisamment pourvue en terres. Ceci représente une contradiction fondamentale qui mine la structure interne du système agricole national.

Deuxième réforme de 1971

Elle concerne la Révolution agraire qui visait le renforcement du secteur agricole sous contrôle de l'état. La redistribution des terres à des paysans qui ont une « soif de terre » en les dotant de propriétés récupérées du domaine public et de la colonisation, Les absentéistes privés ainsi que les nationalisés (limitation de la grosse propriété foncière privée) ont faits l'objet de la première et de la deuxième phase de la révolution agraire. Cette extension de la propriété de l'état visait la constitution d'un domaine foncier public ayant une consistance en terres plus large.

Un des objectifs, retenu par la croissance quantitative de ce secteur était une augmentation plus que proportionnelle de la production agricole.

Troisième réforme (1981)

Elle visait quant à elle la refonte des structures agraires concernant les exploitations agricoles publiques. Le redimensionnement de la superficie des unités de productions par la création de fermes, économiquement viables et humainement maîtrisables.

Ce redimensionnement visait donc l'uniformisation des exploitations du secteur d'état en créant des unités de production de dimension plus modeste. Cette refonte de l'ensemble du patrimoine foncier de l'état en une seule structure homogène a concerné aussi bien le secteur autogéré que le secteur de la RA et les terres publiques non encore distribuées. Elle se traduit par la création d'une structure agraire nouvelle dénommée le DAS (domaine agricole socialiste).

De même l'accès à la propriété foncière agricole (APFA) par la mise en valeur de terres, potentiellement agricoles mais non viabilisées est retenue. Elle vise le Sud, la Steppe, les hauts plateaux.

Quatrième réforme (1987)

Porte sur la refonte substantielle des exploitations agricoles en place (DAS) et leur transformation méthodique, en unités agricoles de taille encore plus modeste, les EAC et les EAI (exploitation agricoles collectives et individuelles). Ce nouvel redimensionnement qui provoque l'émiettement de la propriété foncière va encore poser des problèmes inextricables à l'agriculture Algérienne.

Rappel :

En 1990 on restitue les terres à leurs anciens propriétaires nationalisés par la révolution agraire (RA.). Ensuite sous les orientations du FMI et son programme d'ajustement structurel (PAS) lors de la crise de la dette extérieure Algérienne et l'incapacité du pays à honorer ses engagements financiers vis-à-vis des créanciers internationaux. Cette crise est nourrie par la chute drastique du prix du baril de pétrole et une profonde instabilité du marché international des hydrocarbures.

L'Etat algérien se dégage alors entièrement du secteur agricole, libère et privatise de fait la production et la commercialisation des produits agricoles. On entre de pleins pieds dans l'économie libérale et l'économie de marché bien que le phénomène soit antérieur à cette période.

Chronologie des réformes agraires menées en Algérie

Au lendemain de l'indépendance, la structure agraire héritée de la colonisation était conforme au modèle dualiste en vigueur dans les analyses traditionnelles du sous-développement des sociétés peu développées, secteur moderne et secteur traditionnel ou archaïque. Un secteur colonial moderne, meilleures terres, bien situées et bien arrosées liée au commerce mondial et un secteur de montagnes et de piémont dont les rendements sont médiocres. A l'indépendance Il fallait donc réorganiser ce secteur.

L'autogestion

Déroulement du processus de l'autogestion

Le départ massif des colons a laissé l'économie Algérienne exsangue, il fallait reconstruire le pays dans l'urgence, un vaste mouvement de mobilisation de la population s'en suivit. Dans les campagnes les biens vacants ont donné naissance à l'autogestion.

Les décrets de mars 1963 ont été le fondement historique de cette dynamique et on assiste à une réorganisation en profondeur du monde rural et des campagnes Algériennes.

La SAU en Algérie est estimée à 8.5 millions .Le regroupement des 22 000 fermes coloniales a donné naissance à la création de 2200 domaines autogérés c'est des exploitations agricoles d'une taille moyenne de 1000 ha. Le fond foncier de 250 000 ha servira à la constitution de 350 coopératives d'anciens moudjahidines.

Avec la concentration de l'ensemble des fonctions économiques vitales à la vie d'une exploitation agricole entre les mains de la Tutelle Etatique .La tutelle arrête les plans annuel de culture, les plans de commercialisation, fixe centralement les prix des inputs et des produits de consommation ainsi que les plans de financement crédits d'investissements et crédits de campagne.

Jusqu'en 1966 le secteur autogéré employait 240 000 ouvriers permanents et 100 000 ouvriers saisonniers. Le système de production était extensif et la jachère occupait 30% des terres.

L'Etat reste le propriétaire éminent de la terre et le collectif des travailleurs s'organise pour assurer la production et se répartir entre ses membres les fruits de leur travail (bénéfices).

Par la suite les principes de l'autogestion³ ont été altérés et les collectifs de travail ont pris le statut de travailleurs permanents avec salaires comme avance sur les bénéfices.

La transformation de ces travailleurs collectifs en purs salariés, les déficits chroniques de leurs exploitations dus à la hausse des coûts de production. La non maîtrise des dimensions spatiales de leur ferme agricole, le détournement d'une partie du produit agricole réalisé. La direction bicéphale de leur unité (un directeur qui représente l'état et un président élu qui représente les travailleurs), les lourdeurs bureaucratiques et environnementales .Le suivi comptable des unités par la CACGE . La dépendance par rapport à la BNA pour les crédits d'investissement à long terme et les crédits de campagne et des crédits d'exploitation et de gestion à court terme (trésorerie). Le recours abusif à de la main d'œuvre saisonnière alourdit encore les coûts de gestion.

La destination sociale de leur produit, leur échappe complètement dans la mesure où un plan de culture impératif leur est imposé par leur tutelle .Cette double contrainte, le non accès à la propriété terrienne et la non maîtrise de leur produit les a progressivement transformés en purs salariés.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore la quasi-totalité des exploitations agricoles se trouvent en situation de déficit sauf pour certains domaines céréaliers.

Le vieillissement du capital productif et le manque de capitaux frais pour en assurer l'amortissement et le renouvellement a induit un large processus de décapitalisation dans la sphère agricole.

Evolution de la Répartition des exploitations agricoles selon leur taille

RGA classe de superficie	1951				2001			
	exploitations superficie				exploitations superficie			
	Effectifs	%	ha	%	effectifs	%	ha	%
≤ 10 HA	445 915	68.3	1401 047	13.9	773 090	70.0	2 155 703	25
10 à 50	172 755	26.5	3 321 083	33.0	231 110	22.6	4381437	52
50à100	34 099	5.2	5 353 702	53.1	19 599	1.9	1 921 539	23
Total	652 769	100	10 078832	100	1023 799	94.5	8458 679	100

Source rapport du RGA rapport des résultats définitifs 2003

Répartition des exploitations du secteur autogéré(SOURCE RGA2003)

Classe de superficie ha	Exploitations		Superficie(1000ha)	
	Nombre	% du total	nombre	% du total
-100 ha	106	5.3	5	0.02
100-500ha	479	24	159	6.9
500-1000 ha	634	31.8	520	22.6
1000-2000 ha	554	27.8	856	37.2
+ 2000HA	221	11.1	752	33.3
Total	1994	100	2 302	100

Répartition des exploitations du secteur privé

Catégorie	total par classe	
	Nombre	superficie
-1ha	134 780	59 180
1-5 ha	174 215	457 580
5-10ha	114 275	802 865
10-20ha	87 540	1 218 215
20-50ha	59 505	1 749 330
50-100ha	11 875	765 585
100-200ha	3 770	501 725
+200HA	885	285 180
Total	586 845	5 839 660

Source: Collection statistique n° O.N.S

Il en ressort que 72.12% des exploitations n'occupent que 22.59 %des superficies de ce secteur 0.79% des exploitations ayant une taille supérieure à 100ha occupent 13.47% de la superficie totale.

Les rapports sociaux peuvent être précapitalistes(kH massât) que capitalistes (salarial).secteur très hétérogène (secteur privé moderne et traditionnel).

Le secteur privé traditionnel pratique (propriété inférieure à 5ha) l'autosubsistance et l'autoconsommation et les cultures vivrières .Pour les exploitations plus importantes elles pratiquent L'échange d'un excédent limité et participent à l'économie de marché. Secteur où la pression démographique sur la terre induit un morcellement des terres qui limite la production alimentaire d'où un exode rural important.

A part les premières années de l'indépendance jusqu'à la crise du vignoble⁴ Algérien (embargo Français sur le vin Algérien, cette crise ouverte a entraîné l'arrachage de la vigne Algérienne et la reconversion des cultures.

L'Agriculture Algérienne depuis cette époque a connue crise sur crise, déficit sur déficit en dépit de la volonté des pouvoirs publics d'introduire les correctifs nécessaires pour redresser la situation. Toutes les réformes agraires mises en œuvre en dépit de certains résultats heureux se sont soldés par des résultats mitigés sinon peu encourageants.

Les missions de l'agriculture pour nourrir ses populations est un leitmotif qui va crescendo en Algérie .La dépendance alimentaire atteint annuellement des pics alarmants sans pouvoir infléchir cette tendance(persistance de la crise agricole) sauf les années de bonne pluviométrie .

Structure des exploitations agricole

classe	secteur autogéré		secteur privé	
	Nombre exploit%	Superficie%	nombre d'exploit%	Superficie %
-1 ha			20	1
1a5 ha			36	8
5 à 10 ha			19	14
10 à 20 ha			15	21
20 à 50 ha	10%		10	30
+de 50 ha	90%	100%	3	26
50à100 ha	2	0.1		
100à 200	6	1		
200à500ha	25	8		
500à1000ha	28	19		
1000à3000ha	32	50		
3000et+	6	22		
TOTAL	100	100	100	100
Superficie moyenne		1066 HA		9.95ha

Source : Collection statistique n° 28 ONS 2002

En 1966/67 le secteur autogéré possédait 1/3 des terres possédait 50% des moyens mécaniques de travail 23% des terres consacrées au blé dur 10% des terres portant l'orge 51% des terres emblavées en blé tendre ,50% des terres produisant des légumes frais-30% des terres arboricoles contre 85% des terres en agrumes et en vigne il assurait plus de 85% des exportations

LA RA 1971 (aperçu méthodologique et historique)

Il faut arriver à créer des unités économiques rentables économiquement, techniquement ouvertes à l'intensification. Déboucher sur une politique d'investissement et d'intensification (modèle d'agriculture productiviste). Enfin réhabiliter socialement les campagnes (habitat, santé, éducation etc.) .Rapprocher le mode de vie rural au mode de vie urbain.

Le secteur privé, aussi important par la propriété foncière et la part des paysans activement occupés reste à l'écart de ce processus.

Ce secteur a été toujours négligé par les différentes réformes agraires initiées en Algérie .Cette mise à l'écart volontaire traduit les choix idéologique et politique des gouvernants successifs. Cet ostracisme a permis un fonctionnement par à-coups de ce secteur .L'accumulation du capital, La modification et la transformation de la base technique de ses exploitations ainsi que l'accès aux inputs industriels a toujours favorisé un commerce informel.la croissance de ce secteur a su profiter des incohérences et des contradictions de la planification officielle.

LARA

L'Epoque coloniale se caractérisait par une forte concentration foncière et une répartition inégale de la terre entre les différentes factions et strates de la paysannerie, situation qui perdura jusqu'à la révolution agraire .la structure de la propriété foncière algérienne reste marquée par la prégnance de la bipolarité et de la dualité du droit privé sur la terre,

Une fraction restreints de propriétaires continue à monopoliser et contrôlait une fraction importante du patrimoine foncier(2% des propriétaires ayant une superficie de 100ha concentraient 25% des terres alors que 70% des propriétaires ayant une propriété de moins de 10ha se partageaient 19% des terres).

Quels sont les résultats de la révolution agraire(RA) comme opération politique et technique ,a-t-elle oui ou non réalisé les objectifs macro-économiques qui lui sont fixés, à savoir une hausse de la production alimentaire et agricole et une rupture des relations de dépendance avec le marché mondial.

Ce que verrons par la suite.

« La terre à ceux qui la travaillent » principe cardinal de cette réforme agraire. Pour le deuxième rendez -vous de l'histoire, la terre enjeu central des luttes paysanne, n'est pas redistribuée aux paysans pauvres ou insuffisamment pourvus.Les titres de propriété qui attestent de leur pouvoir juridique et économique leur permettait d'exercice le métier de paysans, qu'ils tiennent de leurs ancêtres. Distribution de terres à des paysans avec le statut « d'ouvriers coopérateurs » dont la propriété est Etatique .Le

rapport social dominant dans l'agriculture est toujours le rapport salarial (salaire fixe et répartition des bénéfices quand ils existent). La situation économique des exploitations avec une rentabilité médiocre ne permettait pas de concrétiser de répartition du revenu d'exploitation.

Théoriquement la RA devait porter sur 3 phases complémentaires qui devaient lui assurer son unité économique. La distribution de terre et l'introduction du progrès technique dans les campagnes devrait réaliser la généralisation du modèle intensif ou productiviste. L'aspect social quant à lui prenait la forme de la construction de 1000 villages agricoles.

La RA dans un premier temps a concerné une catégorie de terre précise, les terres domaniales, les terres de parcourt, les terres Arch., les terres Ha bous, les terres des collectivités. Elle, se dote lors de la première phase d'une assiette foncière de 1 500 000 ha. Sur cette superficie 617 867 ha seront réparties la première année pour constituer 3434 coopératives distribués à 43 784 attributaires

Ces coopératives sont différentes dans leur mode d'organisation et de gestion. On distingue : les CAPRA, (coopératives agricoles de production de la RA) avec 85% de la SAU et 65% des attributaires. Les CAEC (coopératives agricoles d'exploitation en commun). Les GMV (groupement de mise en valeur). Les GEP (groupement d'entraide paysanne) et les GAI (groupement agricoles d'indivisaires).

Dans la deuxième phase la RA s'attaque de front au secteur privé bien implanté dans le milieu rural et très influent par son ascendance politique et idéologique sur le monde rural et paysan, Ils domine les rouages de la prise de décision politique et économique dans les services publics à l'échelle locale et centrale.

Cette deuxième phase, la plus délicate, car elle remet en cause la structure même des rapports sociaux de production dans les campagnes Algériennes. La nature privée de la propriété foncière agricole dans le monde rural est dominante. Cette mesure est limitée quant à sa portée stratégique car elle ne vise que la propriété des absentéistes qui habitent la ville et ne pratique aucunement l'agriculture et se contentent de louer à des tiers leurs exploitations ou leur plantation.

Le second volet de cette deuxième phase porte sur la limitation de la grosse propriété foncière, là l'enjeu politique est plus grand. On touche à la quintessence du système agricole privé. Les luttes sociales autour de la Ra seront plus acerbes.

26.454 propriétaires ont été nationalisés pour une superficie de 500 000 ha. Cette phase devait concerner 50.051 propriétaires recensés dont 34 056 au titre de l'absentéisme et 15.995 au titre de la limitation.

La troisième phase devait s'attaquer à l'élevage et les grands propriétaires de cheptel vivant qui dominaient l'élevage extensif et le système des prix sur le marché national de la viande, Les chevillards et les maquignons contrôlaient l'amont et l'aval du marché. Cette phase a été progressivement abandonnée en raison des grandes résistances de la bourgeoisie locale et nationale.

Cette réforme portait sur 1.446.390 ha dont 617.867 ha (soit 42.7%) ont été attribués. Ce qui a permis de créer 3.434 exploitations sous différentes formes. Pour 43 784 attributaires réparties comme suit :

Répartition des exploitations de la RA (1 phase)

Type d'exploitation	nombre	attributaires
G mv	258	6 650
Caec	707	11 580
Capra	1 349	24 434
Attributions individuelles	1 120	1 120
Total	3 434	43 784

Source collection statistique n° 35 ONS

Bilan de la RA

Nature de la coopérative	Nombre de coopératives constituées
Gmv	670
Capra	4 800
Caec	530
Nombre attributaire individuels	7 500
Nombre total attributaires	95 000
Superficie totale attribué en ha	1 100 000

Source bilan de la RA (MADR)

Les objectifs escomptés par cette RA n'ont pas été atteints, ce qui se traduit par une faible production, une productivité médiocre et un désistement d'attributaires significatif.

Réforme agraire de 1981

A partir de 1980, l'Etat se retire de la sphère agricole, libérant la commercialisation qu'il accorde aux paysans, ainsi que le libre accès au crédit bancaire et permet également le libre accès à la propriété foncière (APFA) par mise en valeur des terres.

Il s'agit de transformer des terres vierges de tout travail humain (incultes et marginales et situées dans des régions à faible pluviométrie) en terres potentiellement dotées d'une valeur agronomique. Ce sont les terres des hauts plateaux et du sud.

La première phase de la restructuration du secteur agricole étatique porte sur la réorganisation du secteur autogéré, (domaines autogérés et coopératives des anciens moudjahidines). La finalité de l'action a été la constitution de 3200 DAS (domaines agricoles socialistes) sur les 1994 existants antérieurement et 214 DAS issus des anciennes CAPAM soit un total de 3414 DAS qui s'étend sur 2.500.000ha.

La logique de l'action s'inscrit dans les soucis de redimensionner la taille excessivement étendue des exploitations et passer à des exploitations d'une superficie plus maîtrisables et d'une gestion plus optimale. Il faut passer d'une taille moyenne de 1000 ha à une dimension plus modeste de 350 ha.

La deuxième phase porte sur le secteur de la RA qui voit ainsi la fusion totale du secteur agricole publique et son homogénéisation entre les deux secteurs qui le constituait le secteur autogéré et le secteur de la RA.

Les 5960 coopératives de la RA dont 4840 CAPRA et 470 GMV (Groupement de mise en valeur) et 650 CAPCS (coopératives agricole polyvalentes communales de services). La fusion de 3 414 domaines autogérés et de 5960 coopératives de la RA donnera lieu à la constitution de 5581 DAS (domaines agricoles socialistes) nouvelle dénomination des unités de production du secteur public agricole.

Reforme de brève échéance car remise en question déjà durant l'année 1987. Officiellement cette opération est désignée sous le vocable de restructuration ou opération de déstructuration-restructuration, dans la mesure où on procède à une refonte en profondeur du système autogéré. Cette opération de remembrement – démembrement vise à substituer à la grande exploitation de grande superficie des exploitations de petite taille. Les domaines seront alors techniquement et humainement maîtrisables.

La réforme de 1987

Cette loi vise encore une nouvelle restructuration de l'espace agricole public. Le mode de fonctionnement du système productif agricole n'a pas réussi à hausser la production végétale et animale au niveau escompté. Le phénomène de la dépendance alimentaire qui enregistre un taux de croissance soutenu est de plus en plus insoutenable.

Il est donc nécessaire de redéfinir et accorder encore plus d'autonomie de gestion aux collectifs des travailleurs. Elargir leurs droits et devoirs. Cette double optique retenue par les autorités de redimensionner les exploitations agricoles et de libérer l'initiative des travailleurs agricoles constitue la pierre angulaire de cette réforme.

Il s'agit de porter les effectifs ouvriers d'une taille de 50 ouvriers agricoles à 4 et 11 travailleurs. Créer des unités de production faiblement dimensionnées que l'on nomme des EAC (entreprises agricoles collectives) ou EAI (entreprises agricole individuelles) lorsque les conditions économiques permettent d'installer un seul agriculteur.

Entre 1987 et 1990 c'est la phase de libéralisation- privatisation de l'économie où le secteur privé joue un rôle prépondérant dans les affaires et l'ensemble de la régulation se fait par le marché (vérité des prix). C'est la période de déréglementation où l'état perd tous ses attributs en matière de production agricole. Le secteur agricole se caractérise par une franche régression des investissements et une nette déaccumulation du capital tant foncier que productif dans l'agriculture.

Les superficies emblavées et porteuses de cultures stratégiques (céréales, légumes secs) diminue dans le système de production des fellahs au profit des cultures plus rémunératrices sur les marchés urbains et ruraux (cultures maraîchères, culture arboricole). Le paysan perd en autonomie alimentaire (il est moins cher d'acheter son pain que de le produire, système des subventions).le paysan s'insère dans des relations de marché et devient de plus en plus dépendant de l'économie libérale ou la loi du profit est essentielle.

Etat des structures Agraires

Bilan de la réorganisation (superficie en ha)

Statut juridique	Effectif	Superficie ha	Sup moyenne (ha)
Propriétésprivées	903 000	4 700 000	5,20
Attributions APFA	70 593	119 477	1,69
S/t domaine privé	973 593	4 819 477	4,95
EAC	29 556	1 839 163	62,23
EAI	22 206	220 285	9,92
S/t EAC-EAI	51 762	2 059 448	39,79
Fermes Pilotes	165	138 500	839,40
Autres statut terres (publiques)	38 876	513 328	13,25
S/t domaine public	90 803	2 713 276	29,90
Total général	1 064 396	7 527 753	7,08

Source même référence ONS

EAC			EAI		ENSEMBLE		
Nb	Sup	Atterri	Nb	Sup	Nb	Sup	Att
22 356	2 232 588	156 348	5677	55969	28033	2 288 557	162 225

Source RGA 2003

L'Etat en lançant cette quatrième réforme voulait se désengager d'un secteur devenu très lourd à gérer et non rentable (budget de l'Etat). Les déficits et l'accumulation des dettes des entreprises agricoles du secteur public devenaient une charge trop lourde que l'état ne pouvait plus supporter.

Répartition des exploitations agricoles selon leur statut juridique

	Effectif	%	superficie	%
Exploitations individuelles	745 734	72.8	5 556 999	65.7
APFA	41 103	4.0	298 327	3.5
EAI	105 172	10.3	1 187 724	14.0
EAC	35 338	3.5	929 514	11.0
AUTRES	96 452	9.4	486 116	5.7
TOTAL	1 023 799	100	8 458 680	100

Source RGA 2003

Tableau : Etat des structures agraires(1990)

Statut juridique	Effectif	Superficie totale (ha)	Superficie moyenne (ha)
Propriété privée	903 000	4 700 000	5.20
Attribution APFA	70 593	119 477	1.69
S/T Domaines privés	973 593	4 819 477	4.95
EAC	29 556	1 839 163	62.23
EAI	22 206	220 285	9.92
S/T EAC EAI	51 762	2 059	39.79
Fermes pilotes	165	138 500	839.40
Autres terres publiques	38 876	513 328	13.25
S/T domaine public	90 803	2 713 276	29.90
TOTAL GENERAL	1 064 396	7 527 753	7.08

Source Série statistique bleu n 241 989

Les problèmes fondamentaux du secteur agricole et les contraintes du système **Données générale sur l'agriculture algérienne**

Contraintes sur le milieu agricole algérien

Une des caractéristique de l'agriculture Algérienne est la faible étendue de la SAU (superficie agricole utile évaluée à 8.5 millions d'ha) d'où la difficulté d'étendre la frontière agricole du pays. La surface agricole totale (SAT) est de 42 millions d'ha, entre les terres de parcours et les terres improductives des exploitations, ce qui porte la superficie occupée par l'agriculture à 42 million d'ha. Alors que la surface agricole n'est que de 8.5 millions d'ha.

La production Agricole (animale et végétale) se caractérise par son niveau bas mais fluctuant en fonction de la pluviométrie enregistrée. Les rendements et la productivité sont tributaires des quantités de pluie reçues mais comme le climat est sec et aride la période de sécheresse est longue ce qui fait que l'agriculture Algérienne est une agriculture en sec (rareté de l'irrigation) confère le modèle colonial céréalier « le dry Far ming » alors que la superficie agricole totalise utile irriguée est un peu plus d'un 1 millions d'ha.

C'est une tendance lourde de l'agriculture Algérienne (céréales) sur un période de temps longue (période post coloniale jusqu'à nos jours) la production varie de 7 millions de quintaux à 40 millions de quintaux en fonction des endroits et des années, ce qui est en déca, du besoin social solvable de consommation. D'où un recours massif à des importations évaluées à 95 millions de quintaux. Ce qui affecte la sécurité alimentaire du pays en faisant diminuer l'autosuffisance alimentaire et en faisant augmenter se dépendance alimentaire. La part du PIB agricole, dans le PIB total, est modeste, elle avoisine les 10% après l'industrie et les services ce qui prouve la faible contribution de ce secteur à la création de la richesse sociale. Ainsi pour la période 2000 à 2006 le PIB agricole a évolué comme suit :

Structure en % du PIB par secteur d'activité (période 2000-2006).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
hydrocarbures	39.4	34	32.8	36.1	38.2	45.1	45.9
Services	20.3	22.6	23.2	21.5	20.7	19.3	20.1
<i>Agriculture</i>	<i>8.4</i>	<i>9.7</i>	<i>9.3</i>	<i>9.7</i>	<i>8.4</i>	<i>6.9</i>	<i>7.6</i>
Bâtiments et Travaux Pub	8.2	8.5	9.2	8.8	8.3	7.4	8.0
Industrie	7.2	7.4	7.3	6.6	6.04	5.2	5.0
TVA et Droits de Douane	6.1	6.7	6.5	6.2	7.2	6.6	5.4
Production intérieur brut	89.6	88.9	88.3	88.8	89.6	91.4	92.0
Services des administrations	10.4	11.1	11.7	11.2	10.4	8.6	8.0
LE P.I.B	100	100	100	100	100	100	100

Source Collection statistique N° 45 ONS 2006

La valeur-ajoutée de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale est faible, elle avoisine approximativement les 0.6%, ce qui tend à la faire chuter avec la hausse des consommations intermédiaires dans l'agriculture suite à la libération des prix sur le marché des intrants agricole. La dévaluation du Dinars, pour la période actuelle joue dans le même sens.

La Valeur ajoutée du système agricole dans le PIB a atteint 8.2% pour 2010 l'agriculture est positionnée au 4 rang après les hydrocarbures les services et le BTPH, avant l'industrie. La valeur-ajoutée agricole dans le PIB total est toujours marquée par sa faible contribution bien que l'agriculture est un secteur stratégique et central dans l'activité économique d'ensemble.

Evolution du taux d'accroissement moyen par grande période (calcul personnel)

Période	1960-1974	1975-1999	2000-2006
Valeur ajoutée agricole	-0.28%	4.70%	8.48%
Valeur ajoutée/Habit	-2.67%	1.99%	6.64%
Population	2.45%	2.66%	1.73%

La croissance du secteur agricole par la variation quantitative de l'output annuel enregistrée est marginale. Par rapport au marché du travail le secteur agricole occupe 11.7% de la population active (en âge de travailler ou en quête d'un emploi) juste après l'industrie (13.7%) le BTPH (19%) et le commerce (55%).

La pratique de la jachère dans les assolements culturaux biennaux ou triennaux, traduit la grande régression de l'agriculture dans la politique nationale d'intensification et surtout le recours modeste à une faible fumure chimique (engrais). Ce gel technique des terres réduit en conséquence la surface cultivée en attendant la reproduction des éléments chimiques et agronomiques de la terre.

Le recours à des concepts opératoires de la comptabilité nationale, nous permet effectivement de cerner la faible participation de l'agriculture et surtout ses faibles performances et résultats dans le PIB, le développement et la croissance nationale. Evolution des grands agrégats 2000 -2006 (milliards de DA) Commerce extérieur de l'Algérie 2010

Agrégats	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Valeur de la production Agricole	359.1	421.1	419.1	528.9	624.0	647.0	668.0
valeur ajoutée agricole	322.0	411.5	415.1	496.3	511.7	524.2	547.7
Valeur ajoutée globale	3360.0	3485.0	3645.4	4234.0	5027.2	6686.6	7133.0
prod.int. brute	4022.0	4241.8	4455.3	5124.0	6101.3	7518.9	8338.0
VAA/VA TOTALE%	9.6	11.8	11.4	11.7	10.2	7.8	7.7
VAA/PIB %	8.0	9.7	9.3	9.7	8.4	7.0	6.6

Liée à cela la régression de la SAU suite aux différentes ponctions dont elle fait l'objet allant des prélèvements industriels, infrastructures diverses et leur dotation en base foncières et le développement démographique avec un accroissement continu de la population. 1901 : 1.1ha/habitant ,1955 : 0.6 ha/hab1995 :0.32 ha/habitant 2000 :0.28 ha/habitant 2008 :0.24 ha/habitant 2012 :0.20 ha /habitant⁹

Performances du système agricole Algérien dans la production céréalière:

Trois indicateurs économiques nous permettent de cerner les performances du secteur agricole Algérien.

1-Il s'agit en l'occurrence du mode de distribution des terres arables nécessaires à l'agriculture.

Le mode de distribution de la propriété foncière, comme on l'a développé précédemment dans le corps du texte, obéit à une logique bien simple.il s'agit de la propriété publique et privée. Chaque forme repose sur une organisation particulière, organisation en coopérative d'un côté et organisation en entreprise familiale de l'autre côté. Ces entreprises pratiquent l'économie de subsistance où une économie de marché.

Le mode de distribution de la surface agricole utile (S.A .U.) se fait également de manière presque paritaire entre les deux secteurs (4.3 millions d'hectares) pour la céréaliculture. Les 4 millions d'hectares qui restent sont dans leur majorité au profit du secteur privé. Le total de la (S.A.U) est de 8.4 millions d'hectares sur une surface agricole globale de 42.5 millions d'hectares et une surface totale du territoire de 238 .174.100 hectares. En ce qui concerne la céréaliculture, elle occupe une place importante de la S.A.U. Elle est cultivée en sec et dépend fortement de la pluviométrie.la céréaliculture en irrigué est peu importante.

Autre caractéristique du système de production agricole Algérien, c'est la forte propension au gel des terres. La jachère occupe une place importante. Elle est estimée à 3.4 millions d'hectares. L'assolement biennal où triennal est largement pratiqué, ceci est dû à la faiblesse de la fumure chimique (engrais).

2-Des performances quantitatives obtenues par le secteur agricole Algérien en termes de production.

Cela nous permettra d'apprécier les faibles niveaux de production réalisés et leur écart par rapport au besoin social réel qui se manifeste sur le marché. Il s'agit bien entendu de la consommation humaine de la consommation animale et des semences pour le cycle agricole prochain. Ces faibles niveaux de production sont enregistrés tout au long du devenir historique de l'agriculture du pays. Ce qui marque l'incohérence et le dysfonctionnement des réformes successives introduites pour redresser la situation agricole existante dans le pays.

3-la faiblesse des rendements à l'hectare obtenus par le secteur agricole.

Ceci corrobore si besoin est le faible degré de réussite du modèle productiviste retenu. L'intensification de l'itinéraire technique dans les exploitations et l'intégration économique du secteur agricole au reste de l'économie nationale ne se réalise que difficilement. A titre d'exemple le rendement théorique de base considéré comme la norme à l'échelle internationale est de 85 q/ha. En Algérie, le rendement à l'hectare connaît des fluctuations erratiques et tourne autour de 25 quintaux à l'hectare.

Le déficit grandissant entre la production alimentaire et la consommation alimentaire ne peut être comblé que par le recours à l'importation. Pour illustrer cette situation, nous retiendrons l'analyse de deux produits stratégiques que sont les céréales et le lait sans nous appesantir sur les produits dérivés. Ce résultat d'analyse est confirmé par les tableaux suivants.

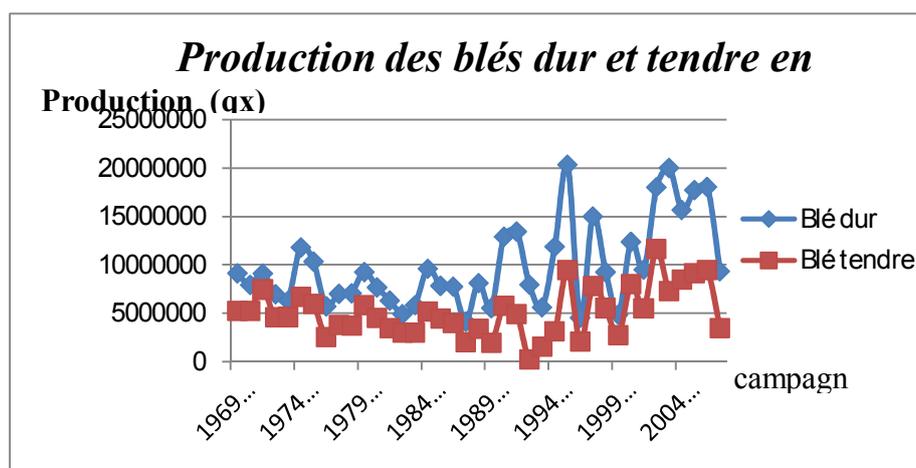
Présentation quantitative et chiffrée de notre propos :

S.AU. Disponible en Algérie

			Spéculations	Superficie(ha)	% (1)	% (2)
Superficie Agricole Utile	TERRES LABOURABLES	Cultures herbacées		4.254.887	10.0	
		Terres au repos		3.246.508	7.6	
		Plantations fruitières		841.545	2.0	
		Vignobles		77.730	0.2	
		Prairies naturelles		24 820	0.1	
		Total Superficie Agricole Utile		8. 445 .490	19.9	
Pacages et parcours			32.942.086			
Terres improductives des exploitations agricoles			1.056.284			
Total des terres utilisées par l'agriculture (S.A.GLOBALE)			42.443.860	100.0	17.8	
		Terres		2.504.990		
		alfatières				
		Terres forestières		4.255.840		1.8
		Terres improductives non affectées à l'agriculture		188.969.410		79.3
		Total Superficie Territoriale		238.174.100		100.0

Source D.NEDJAOUI Projet fourrage Algérie 2011

Niveau de production atteint par la céréaliculture en Algérie.



Niveau de production pour les années récentes (toutes catégories de céréales confondues)

2009	2010	2011	2012	2013
62 millions de quintaux	45.5 millions de quintaux	42.5 millions de quintaux	51.3 millions de quintaux	49.12 millions de quintaux

OAIC note de conjoncture 3 trimestres 2013

Surface occupées par les deux spéculations fondamentales (unité millier d'ha)

Année	Blé tendre	Blé dur	total blé
1997	20,69	42,57	63,27
1998	23,37	45,84	69,21
1999	23,76	44,69	68,46
2000	24,69	42,65	67,35
2001	26,21	44,56	70,77
2002	10,18	43,14	53,33
2003	26,98	43,40	70,37
2004	24,58	41,71	66,28
2005	22,89	42,58	65,47
2006	21,43	41,57	63,00
2007	21,60	40,92	62,52
2008	20,42	39,52	59,93

Les rendements (q/ha) obtenus sur longue période

Année	Blé tendre	Blé dur	Total céréales
1996	12	13	13
1997	7	8	7
1998	8	9	8
1999	10	11	10
2000	9	10	9
2001	11	11	11
2002	12	9	11
2003	14	15	15
2004	15	10	13
2005	15	15	15
2006	15	15	15
2007	15	15	15
2008	13	12	12

Source : MADR, 2010.

Evolution des rendements (q/ha) pour la période récente

1980	2000	2012	2013
08 quintaux	11 quintaux	17 quintaux	18 quintaux

Conséquence de la faiblesse de l'offre (production et rendements) hausse des importations.

Importations

Année	Blé dur		Blé tendre		Total céréales	
	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité
2000	107	139	52	55	93	109
2001	82	93	82	80	88	96
2002	111	120	110	111	117	124
2003	100	100	100	100	100	100
2004	112	113	102	76	113	101
2005	98	101	137	122	121	120
2006	81	70	147	125	113	105
2007	70	45	253	150	148	102
2008	198	67	495	198	293	129
2009	127	62	333	175	193	115

Indice des importations céréalières en Algérie (2003 = 100)

Dépendance alimentaire : phénomène global

La demande nationale de consommation des céréales est satisfaite pour 25% par la production interne, alors que 75% sont importés. Dans le budget Familiale de consommation des ménages Algériens, le groupe produit alimentaires représente 45% des dépenses totales en 2012. Les produits alimentaires représentent 25 % de la valeur totale des importations en Algérie. La volatilité des cours mondiaux vers la hausse, influe sur la valeur de la facture alimentaire. Le solde de la balance commerciale en est affecté.

Dégradation du pouvoir d'achat des ménages Algériens dus à la hausse des cours sur le marché mondial. Ceci enclenchent une dynamique de renchérissement du prix des produits alimentaires (inflation importée, hausse des prix et dévaluation du Dinars, inflation par la demande et par les coûts sur le marché de gros et de détail.

Les importations de légumes secs qui représentent 3.05 % des importations totales de l'Algérie ont augmentés de 157.09% en 2011. Ils ont coûtés 25.75 millions de dollars en aout 2011, contre 10.02 millions de dollars en 2010.

La fraude aux frontières et la contrebande organisée par des réseaux mafieux vers la Tunisie le Maroc et la Libye (printemps arabe) augmente les quantités de produits alimentaires nécessaire à la consommation et augmentent la circulation interne et internationale (importations) de ces produits.

Grande importatrice de blé dur et tendre l'Algérie importe plus de 5% de la production mondiale. Ce qui confirme par la persistance de la faiblesse des rendements a hectare et un déficit pluviométrie.

La production annuelle de céréales estimée à 40 millions de quintaux par an alors qu'elle ne dépassait pas 10 millions de quintaux en 2000, Le besoin en ces denrées est estimé à 70 millions de quintaux par an, la différence est comblée par les importations.

La dépendance alimentaire épouse une courbe ascendante depuis la période postcoloniale. Elle atteint des proportions très lourdes pour la période actuelle (2013). En 1974, elle atteignait déjà 684 millions de \$ alors qu'en 2013 elle se fixe à 9.5 milliards de \$. Cet ordre de grandeur permet de voir combien cette dépendance est importante pour le pays. Si on retient un coefficient de multiplication on peut affirmer que la dépendance alimentaire a été multipliée par 14 entre les deux périodes.

Entre 2004 et 2008, la facture alimentaire est passée de 1 milliard de \$ à 4.7 milliards de \$ pour passer ensuite entre 2008 et 2011 à 7.4 milliards de \$.

Double croissance des importations alimentaires, en valeur absolue et en pourcentage des importations globales du pays. Tendence alourdie par l'augmentation du prix international de ces importations

Évolutions des importations de produits agricoles alimentaire (1998-2006) unité 1000USD

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	taux de croissance
Total agricoles	3116	2687	2778	3024	3455	2601	3334	3276	3456	1.32%
céréales	897	890	1073	990	477	822	1052	1054	1006	1.51%
lait œufs	482	438	430	534	492	514	746	740	515	0.83%
sucre	279	223	222	298	268	230	257	292	330	2.12%
huile	363	278	213	235	276	342	378	306	323	-1.4
thé et café	189	165	143	84	83	111	125	143	156	-2.37
autres	906	693	697	883	1859	582	776	741	1 126	2.75%

Source : MADR 2010

On constate un triplement de la valeur des importations entre 2002(3milliards de dollars) et 2012 (9 milliards de dollars) plus de 50%de ces montants se rapporte aux céréales et au lait.La crise de 2008 avec la flambés des cours mondiaux des céréales renforce cette tendance. Pour les projections et les scenarios du futur(2025) il faut arriver à une couverture de 70% à 80% du besoin national pour les céréales, par la production locale. Elle est fixée comme objectif à 9 millions de tonnes de blé tendre et durcontre seulement40%à 45%actuellement. Les importations de produits alimentaire ont triplé en 10 ans, en2002 on importés pour 3 milliards de Dollars et en 2012pour près de 10 milliards de Dollars 50% de ces sommes se rapportent aux céréales et au lait.

Les rendements restent faibles en Algérie 17 quintaux (80qx en France) à l'hectare, l'itinéraire technique n'est pas respecté dans la majorité des cas (coûts économiques) cependant on peut améliorer les rendements si on développe les cultures en irrigué (nappe phréatique)et on étend la frontière agricole vers les hauts plateaux, la steppe et le sud.

Les importations de céréales ont connus une hausse de 150% entre 2002 et 2012.En 2012 le volume des importations a été de 5.5 million de tonnes pour une production de 4.5 million de tonnes, pour le blé dur et le blé tendre .Entre 2002 et 2012 les importations de lait ont augmenté de 156%passant de 492 millions de dollars à 1.2 milliards de dollars. Les importations alimentaires représentent entre 12%et 20% des importations totales entre 2002 et 2012 .Les importations de céréales ont augmenté de 150%avec un pic en 2002 de 4 milliards de dollars. L'Algérie importe 75%de ses besoins alimentaires et couvre 25% par la production locale.

Balance agricole sur très longue période (1974-2010)

Période	1974 -1984	1985 -1994	1995 -2010	total
Importations alimentaires	16 226	21 687	58 638	96 551
Exportations alimentaires	1 298	463	996	27 57
Taux/couverture	0.08	0.03	0.02	0.03

Evolution balance commerciale de l'Algérie 1963 -2010 valeur en millions \$ douanes algérienne CNIS 2011

Les importations et les exportations de produits alimentaires évoluent dans des directions opposées, Autant les exportations agricoles sont insignifiantes autant les importations agricoles connaissent une tendance dynamique et évolutif. Le taux de couverture des importations agricoles par les exportations agricoles est négligeable de l'ordre de 0.05%.

La crise s'est transformé en une crise globale de l'agriculture dépassant la simple crise de dépendance alimentaire. Le système de production et l'appareil de production agricole dépend des importations d'intrants industriels fournis par des transnationales qui dominent le marché mondial. L'Algérie continue à importer aussi des produits agricoles et alimentaires finis pour approvisionner ses marchés de consommation.

Face aux géants du grain, l'Algérie fait face aux leaders mondiaux du machinisme agricole, des semences sélectionnées et des autres facteurs de production.

Dépendance alimentaire par produit

L'Algérie est classée au premier rang Africain pour les importations agro-alimentaires mondiales .Ces dernières représentent 75% du besoin social de consommation¹⁰ .Dans le détail les céréales produit de large consommation et produit fondamental en référence au modèle alimentaire de consommation de baseoccupent une place centrale. Historiquement déterminé par les habitudes ancestrales et le mode de vie rural et paysan de l'Algérie profonde.

La production domestique ne contribue qu'à hauteur de 25% de ce besoin incompressible de consommation et les ménages Algériens consacrent 45% de leur budget familial au financement de leurs dépenses alimentaires.

La production de lait est également déficitaire, 60% de consommation de lait en poudre est importée et connaît un rythme de croissance annuel de 20%.

Les importations alimentaires en valeur absolue ont enregistré une augmentation et ont connues les évolutions suivantes : 1 milliard de \$ en 1970 ,2 milliard de \$ en 1980,3 milliards de \$ en 2003 et plus de 8 milliards de \$ en 2008et 9.5 milliards de \$ en 2012.

Ces importations de denrées alimentaires représentent 30% des importations totales du pays et sont liées aux fluctuations du prix international. La rareté de l'offre mondiale de ces biens entraîne ipso factoune détérioration de la balance commerciale du pays si ce n'est la prépondérance des hydrocarbures dans le fonctionnement de l'économie nationale.

Ces importations sont évolutives et non statiques, elles connaissent annuellement des rythmes de croissance soutenus sur longue période.

La part des céréales dans les produits alimentaires importés est de 33.27%, Les légumes secs représentent 3.05% des importations globales de l'Algérie. En 2011 elles ont crues de 157.09% soit 25.76 millions de \$ contre 10.02 millions de \$en 2010.

En 2011 l'Algérie a importée pour 4.2 milliards de\$ de produits alimentaires contre 3.14 milliards de \$en 2010, soit une hausse de 133 %. Le coût financier de ces

importations va crescendo passant de 2.7 milliards de \$ en 2002 à 9.5 milliards de \$ en 2012. La vitesse de croissance de la dépendance alimentaire est un donné de base en Algérie. Contraste entre la production domestique et les besoins exprimés par le marché. Ces quantités nécessaires que le marché absorbe annuellement, se divisent en deux parts d'inégale importance. Une récolte nationale de 51.2 millions de quintaux et une importation de 90 millions de quintaux. La campagne de 2012 enregistre donc 38.8 millions de quintaux importés.

Par rapport aux importations totales de l'Algérie, tout secteur et branche économique confondus, les importations alimentaires représentent une proportion de 25% à 30%. L'importation de céréales entre 2002 et 2012 a connu une croissance de grande amplitude, atteignant 150% (avec un pic de 4 milliards de \$ en 2008). Quant à elle la production évolue très peu et reste toujours tributaire des conditions climatiques (faiblesse de l'irrigation et importance de la pluviométrie). Le besoin social de consommation dépend donc à 40%-45% des importations et connaît des mouvements cycliques de grande ampleur de variation aussi bien des quantités que des cours.

En 2012 le volume des importations de céréales (blé dur et tendre) porte sur 55 millions de quintaux alors que la production atteint 45 millions de quintaux. La consommation de blé est de 230 kilogrammes par ménage et par an.

Les céréales importées, toute catégorie confondue, dans les produits alimentaires importés atteignent une proportion de 42.50%. Les importations de céréales en 2011 en devises étrangères atteignent le chiffre record de 1.51 milliard de \$ et connaissent une augmentation de 128.2 % en 2012.

En 2012 l'Algérie a importé 52 millions de quintaux pour une valeur de 1.70 milliards de \$, ce qui classe l'Algérie parmi les pays les plus gros importateurs de céréales (dixième place dans le monde). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie sont, les Etats Unis, la France, le Brésil, le Mexique, l'Argentine et l'Uruguay.

Le lait quant à lui entre 2002 et 2012 enregistre un accroissement de 160%, passant de 492 millions de \$ à 1.2 milliards de \$. La consommation de ce produit dans la ration alimentaire de l'Algérien occupe une bonne place. Après les céréales. La consommation en 1969 était de 54 litres/an/habitant elle est aujourd'hui en 2013 de 125 litres/an/habitant.

Il s'agit essentiellement de lait en poudre, qui est reconstitué et conditionné localement. Une grande dépendance vis-à-vis du marché international est enregistrée pour la régularité de l'approvisionnement du marché national.

Comment réduire la dépendance en lait sur une période de 7 à 10 ans, scénario plausible et réaliste pour les décideurs. Il faut ramener la production interne à 3.6 milliard de litres pour une population de 40 millions d'habitants, soit une consommation de 90 litres/an/habitant. Une consommation normale selon les critères des organisations internationales (OMS).

Pour arriver à cet objectif il faut doter le pays d'un patrimoine zootechnique de 600000 vaches soit le double des effectifs actuels et atteindre un rendement de 6000 litre par vache et par an le double du rendement actuel¹¹.

Les légumes secs, connaissent eux aussi une progression certaine dans les importations alimentaires. Leur part respective en 2012 est de 20.15 millions de \$ contre 9.5 millions de \$ en 2010. D'où une croissance chiffrée enregistrée de 112.10 % entre les deux périodes.

Le café et le thé, enregistrent une baisse en valeur, passant de 23.42 millions de \$ à 20.88 Millions de \$ entre 2010 et 2011 soit une régression de 9%.

Les faibles performances de l'appareil de production agricole, en relation avec une demande en augmentation constante (urbanisation et boom démographique) déséquilibrent la balance des paiements. Les changements en profondeur du modèle de consommation, du régime et des habitudes alimentaire, avec le recul du modèle traditionnel paysan de consommation, a fait de l'Algérie un pays structurellement dépendant. Cette situation est un puissant levier d'expansion de la demande extérieure d'importation (75% des besoins couverts par le marché international.). Ces Importation alimentaires représentent 30% des importations globales du pays.

En valeur monétaire, les importations alimentaire ont fluctuées sur très longue période comme suit : 1 milliard de \$ en 1970 ,2 milliards de \$ en 1980,3 milliards de \$ en 2003,8 milliards de \$ en 2008 (pic) pour redescendre ensuite à 7 milliards de \$ en 2009 et 6 milliards de \$ en 2010 pour reprendre la hausse tendancielle et passer à 8.5 en 2011 et 9.7 en 2012.

Ce qui explique la pression financière sur l'Algérie car la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires, en constante augmentation, pèsent sur le solde de la balance commerciale et des transactions courantes de l'Algérie.

La ration alimentaire disponible en Algérie ne cesse de connaître des améliorations tant sur le plan quantitatif (malnutrition et sous-alimentation qui régressent) que sur le plan qualitatif (relation équilibrée entre les lipides, les glucides et les protides). Cette ration alimentaire a évolué dans le temps (par décennie) comme suit : 1750 calories/jour/personne entre 1963 -69 , 2160 calories pour la période 70-79 , 2732 calories pour 1980, 2944 calories pour les années 1990 et 3600 calories pour les années 2000 et 2010. Selon les normes des nutritionnistes et les normes de l'indice de développement humain. Cette ration couvre largement les besoins exprimés.

Conclusion.

La dépendance alimentaire est un phénomène durable dans le temps. Cette dépendance alimentaire va de la période postcoloniale (1962) à la période actuelle (2013) et ne cesse d'enregistrer des taux de croissance difficilement supportables pour l'économie nationale.

Ce qui fait de l'Algérie, un pays triplement dépendant. Dépendant sur le plan des produits alimentaires de consommation courante (consommation finale). Dépendant sur le plan des intrants industriels (matières premières agricoles, engrais et machinisme

agricole), dont l'origine est issue de l'industrie dominante du bloc des pays développés. La consommation productive et la consommation finale alourdissent de fait la facture alimentaire externe (devises).

Ceci n'est que le reflet de la profonde crise agricole que traverse le pays. Crise qui se manifeste matériellement tout au long des différentes phases historiques que traverse le pays. Cette unité dialectique entre crise agricole et crise de la dépendance alimentaire traduit de fait les contradictions, les incohérences et le dysfonctionnement de la politique agricole poursuivie jusqu'à présent.

Cette lourde intégration de l'Algérie dans le complexe agricole mondial fait de l'Algérie un débouché incontournable et important, de la production mondiale, dominées par les firmes multinationales. Cette situation est un parfait indicateur de la crise structurelle de l'appareil de productions agricoles nationales et un signal fort de la faillite des politiques de réformes agraires menées jusqu'à présent.

Ce qui amplifie le processus de dépendance multiforme (toute production agricole confondue) c'est la crise combinée de la dépendance industrielle, de la dépendance agriculture et de la dépendance services, que connaît le pays. Ceci reflète le niveau structurellement faible de la production nationale et témoigne de la hausse tendancielle des importations (tout secteur économique confondu). L'excédent de la balance commerciale et de la balance des paiements avec un solde positif est obtenu grâce aux exportations des hydrocarbures et le prix élevé du prix du baril de pétrole sur le marché international. Mais c'est un équilibre économique et financier instable car en cas de retournement de la conjoncture, baisse du prix des hydrocarbures, la dette extérieure du pays ne fera que s'alourdir (cas du PAS du FMI).

La vulnérabilité de l'économie Algérienne renforcée par la non maîtrise de la politique nationale de l'investissement agricole productif est un critère qui fonde la perte de la sécurité alimentaire.

Bibliographie

- 1- O .BESSAOUD l'agriculture et la paysannerie en Algérie (les grands handicaps) CEHIAM Montpellier 2010.
- 2- N. BOURENANE Agriculture et Alimentation en Algérie CREAD Alger Algérie n°50.
- 3- S .BEDRANI Quelques éléments pour un bilan des politiques agricoles et rurales CREAD ALGER 2009.
- 4- H .BOUKERZAZA Croissance démographique et problèmes alimentaires en Algérie Revue du monde musulman et de la Méditerranée n° 68 -69 2008.
- 5- F .YACHIR ET RABAH ABDOUN Dépendance alimentaire, croissance agricole et équilibre extérieurs de l'Algérie CREAD ALGER 2000.
- 6- H .Aït Amara Crise agricole, crise du développement Economiste Algérie Recherches Internationale N° 80 Octobre-décembre 2007.
- 7- A.BOUYACOUB (Université d'Oran) L'Economie Algérienne et le Programme d'Ajustement structurel CREAD ALGERS n°42.

- 8- CNIS les réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie période 1963 -2010 (centre national de l'informatique et des statistiques) Ministère des finances 2010
- 9- Douanes algériennes (CNIS) Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie 2012-2013.
- 10- A. DJENANE : La dépendance alimentaire : un essai d'analyse. harmattan/confluences Méditerranéennes 2010
- 11- Douanes Algériennes (CNIS) Statistiques du commerce extérieur 2010- 2011
- 12- M. FARADJI La dépendance en céréales et en lait : problématique de deux produits stratégiques in SHARE O interne 2011.
- 13- Algérie et l'Union Européenne (Dialogue Euro -Méditerranéen).Contrat d'association texte originel 2012.
- 14-FCE (forum des chefs d'entreprises) - LA dépendance alimentaire 28 propositions, symposium organisé au Sheraton d'Alger 2013.
- 15-A .DJERMOUN: la production céréalière en Algérie Revue Nature et technologie n°1 juin 2009.
- 16- R. KELLOU analyse du marché algérien du blé CREAD n°94- 2010.
- 17- F.CHEBAT les politiques céréalières en Algérie CIHEAM PARIS France 2006.